

## Charte métropolitaine pour une logistique urbaine durable



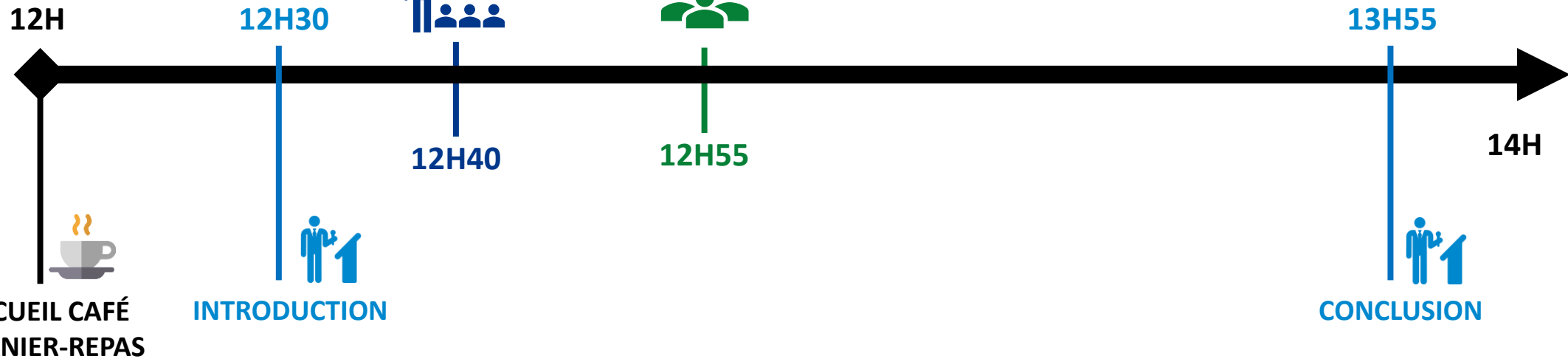
# Ordre du jour

## SÉQUENCE 1

**RAPPEL DU CONTEXTE ET PRÉSENTATION DE LA BASE DE TRAVAIL EN MATIÈRE DE RÉGLEMENTATION**

## SÉQUENCE 2

**ATELIER PARTICIPATIF : IDENTIFICATION DES CLÉS DE RÉUSSITE, FREINS ET SUJETS A ÉTUDIER POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION DE LIVRAISON**

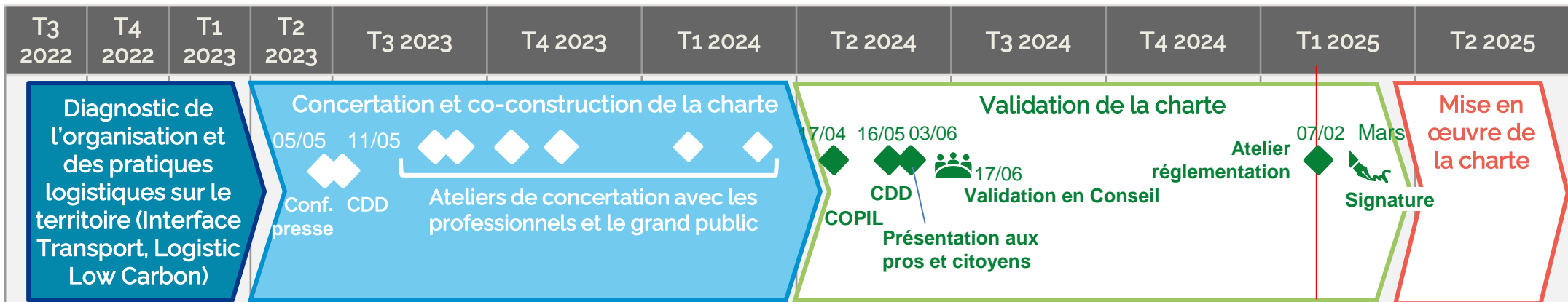


# Introduction des élus



# Rappel du contexte : méthode et planning

La Métropole Rouen Normandie a souhaité déployer des actions volontaires sur le transport de marchandises en ville, grâce à un travail collaboratif entre les collectivités, les acteurs économiques et institutionnels et les citoyens, dans le cadre d'une charte de logistique urbaine durable



6 ateliers participatifs



1 questionnaire avec 164 réponses



L'association d'une quarantaine de professionnels



Plus de 120 personnes mobilisées



L'intégration des habitants dans cette démarche de co-construction

# 13 actions retenues à ce stade dans le programme d'actions de la charte

## EP. Améliorer le fonctionnement de l'espace public

EP1 - Faire évoluer et appliquer la réglementation de livraison du centre-ville

EP2 - Améliorer les conditions de stationnement et de livraison des professionnels

## FL. Mieux organiser les flux

FL1 - Penser l'organisation foncière du territoire pour favoriser la logistique urbaine durable

FL2 - Améliorer la connaissance des flux logistiques

FL3 - Développer le maillage de consignes

FL4 - Développer de nouvelles solutions logistiques en faveur des circuits courts alimentaires de proximité

FL5 - Améliorer la boucle de recyclage, favoriser l'économie circulaire

## MOD. Accompagner le report modal et la diversification des énergies de motorisation

MOD1 - Poursuivre le développement de la cyclo-logistique

MOD2 - Faire émerger des solutions de logistique urbaine fluviale

MOD3 - Accompagner la diversification des énergies de motorisation de la livraison de marchandises en ville

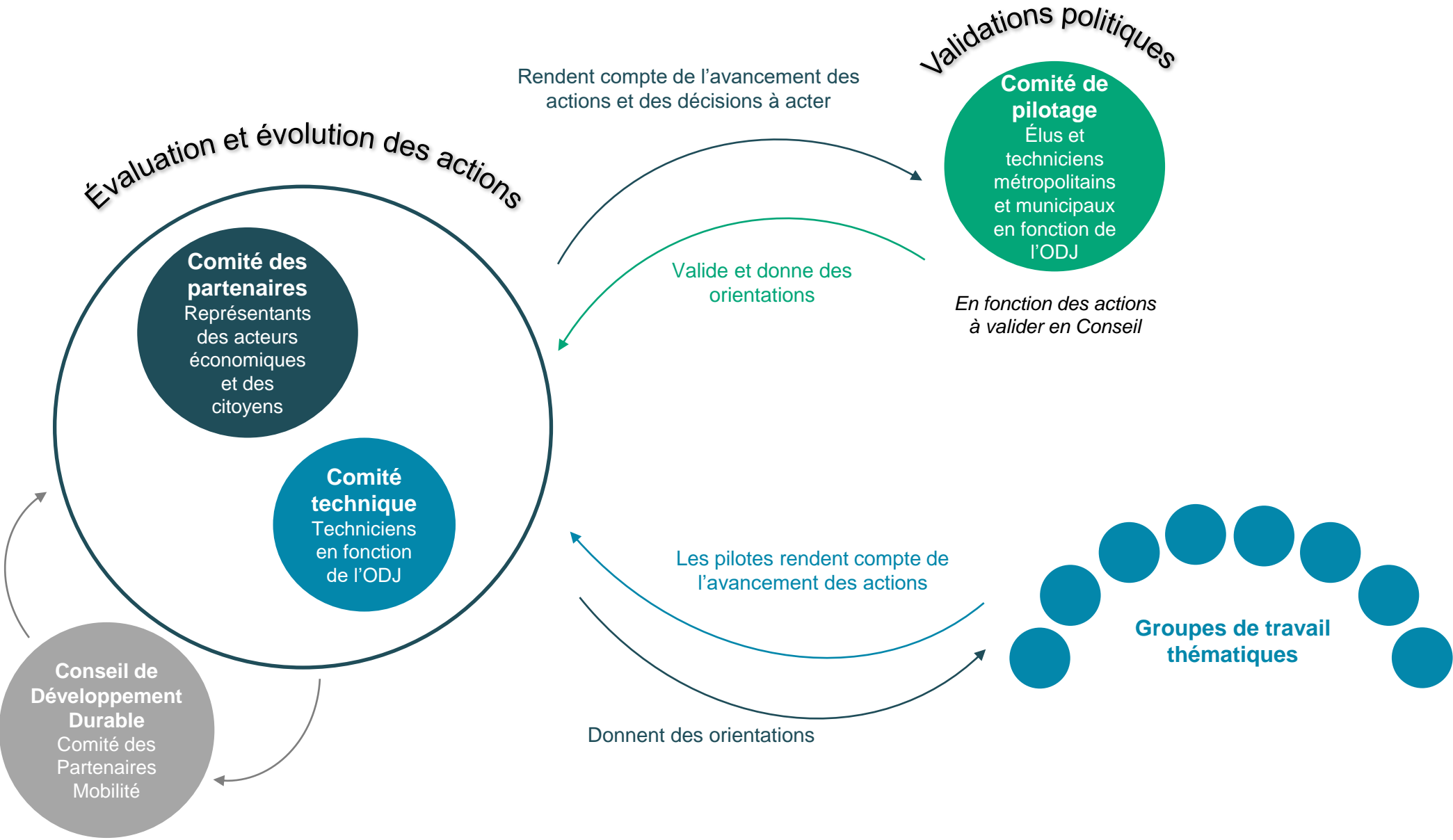
## IRS. Informer, révéler, sensibiliser

IRS1 - Sensibiliser aux impacts de la logistique urbaine

IRS2 - Améliorer l'image et les conditions de travail des professionnels de la logistique urbaine

IRS3 - Utiliser le levier de la commande publique en faveur de la logistique urbaine durable

# Gouvernance / pilotage de la charte



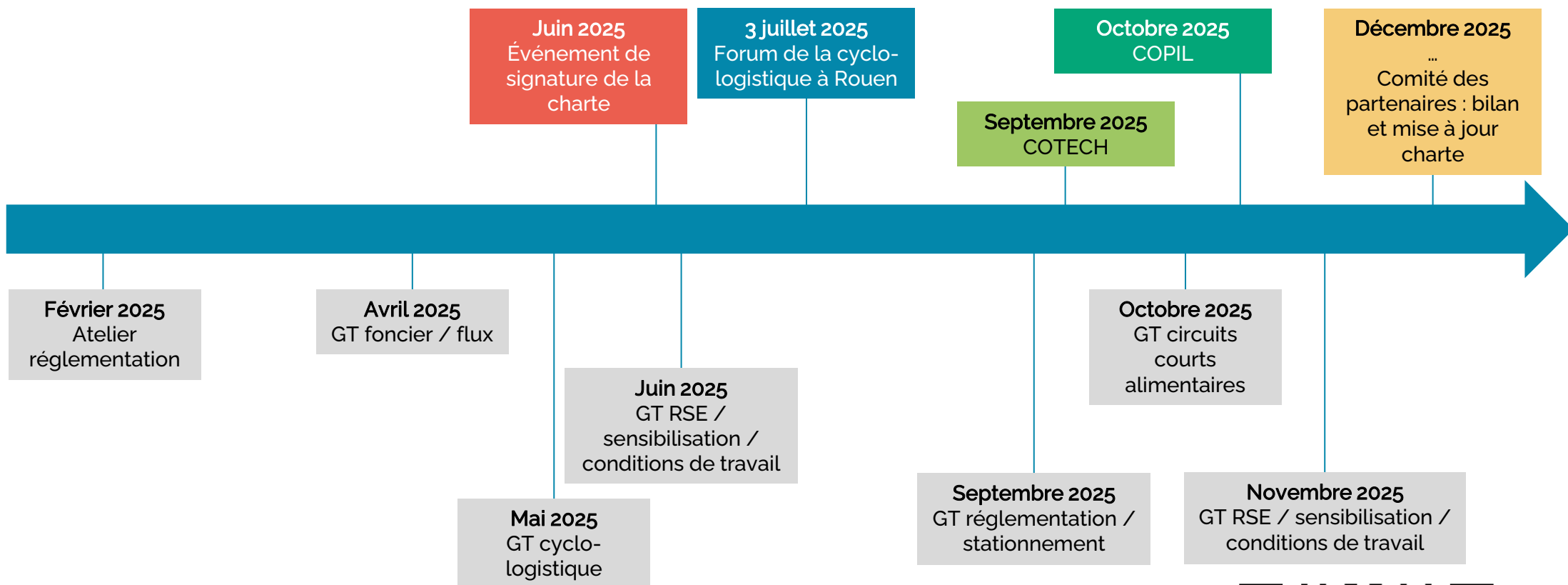
# Calendrier de mise en œuvre des actions



		2025		2026		2027	
		S1	S2	S1	S2	S1	S2
EP.1	★ Faire évoluer et appliquer la réglementation de livraison du centre-ville		📄				
EP.2	★ Améliorer les conditions de stationnement et de livraison des professionnels						
MOD.1	★ Poursuivre le développement de la cyclo-logistique						
MOD.2	★ Faire émerger des solutions de logistique urbaine fluviale						
MOD.3	Accompagner la décarbonation de la livraison de marchandises en ville						
FL.1	★ Penser l'organisation du territoire comme outil en faveur de la logistique urbaine durable	📄	📄				
FL.2	Améliorer la connaissance des flux logistiques		📄				
FL.3	Développer le maillage de consignes						
FL.4	★ Développer de nouvelles solutions logistiques en faveur des circuits courts alimentaires			📄			
FL.5	Améliorer la boucle de recyclage et favoriser l'économie circulaire						
IRS.1	★ Sensibiliser aux impacts de la logistique urbaine						
IRS.2	★ Améliorer l'image des professionnels de la logistique urbaine						
IRS.3	Utiliser le levier de la commande publique en faveur de la logistique urbaine durable						

■ Études ■ Mise en œuvre  
📄 Rapports de bureaux d'études attendus  
★ Actions prioritaires par les contributeurs

# Calendrier de la charte – année 2025



Inscrivez-vous pour participer activement à la mise en œuvre des actions de la charte





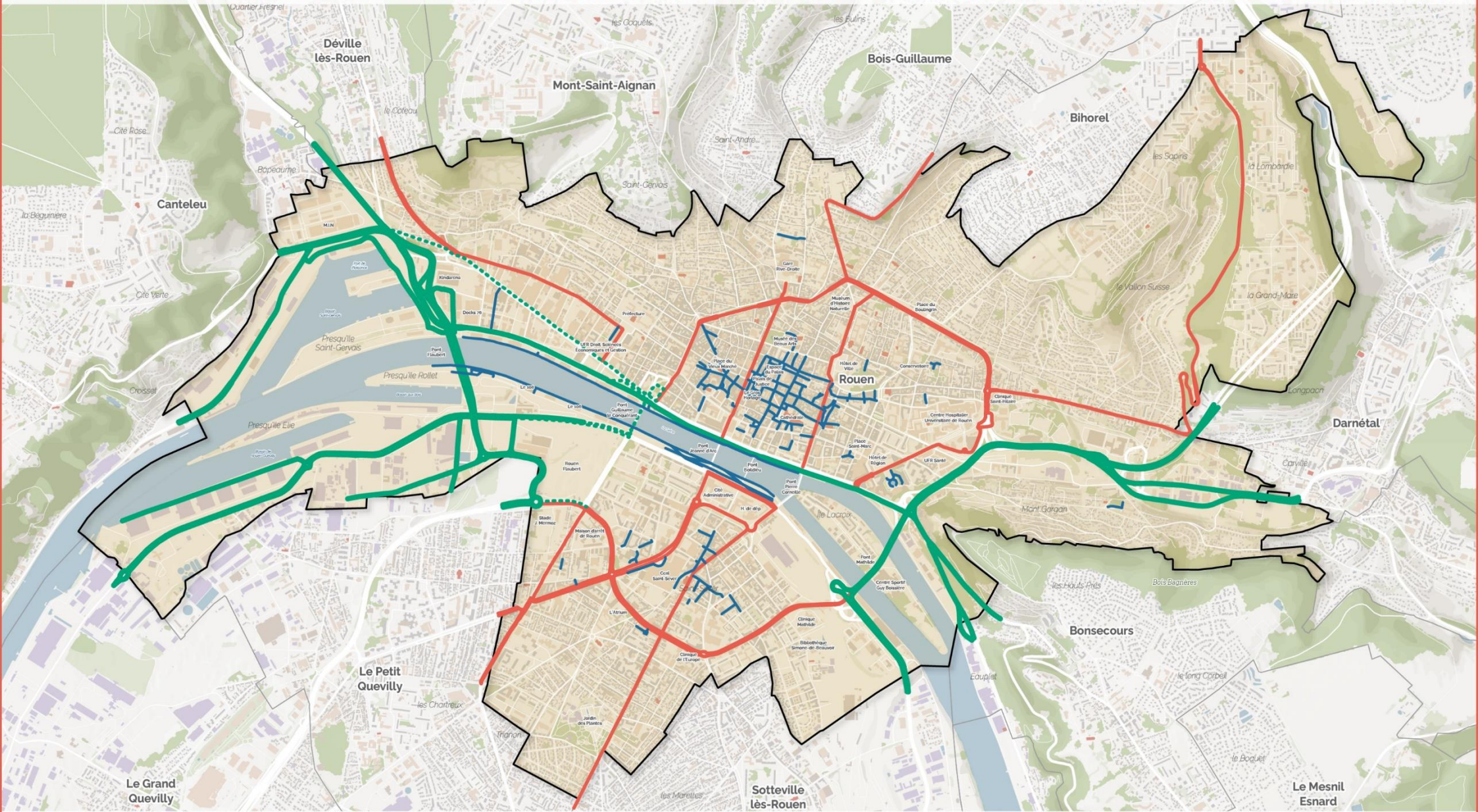
# Base de travail en matière de réglementation





# CHARTRE METROPOLITAINE POUR UNE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE

Ville de Rouen - Réglementation de livraison en vigueur en 2024



Limites communales



Circulation interdite > 3,5 t  
sauf desserte locale

SAUF DESSESTE  
LOCALE

- Transit > 7,5 t autorisé
- (tablier du pont Flaubert fermé)
- Transit < 7,5 t autorisé



Plateau piétonnier



Livraison autorisée  
de 6h à 11h

SAUF DESSESTE  
LOCALE

0 250 500 m



métropole  
ROUEN NORMANDIE



# Ambitions du projet de nouvelle réglementation

## Les ambitions des élus pour faire évoluer la réglementation à Rouen :

- Une situation actuelle qui n'est plus tenable en raison :
  - De nuisances sonores pour les riverains
  - D'une situation accidentogène
  - Des ambitions d'élargissement du plateau piétonnier en centre-ville et de végétalisation
  - Des espaces publics dégradés et des voiries non adaptées

➔ Une nécessaire limitation de l'entrée de poids-lourds dans l'hypercentre

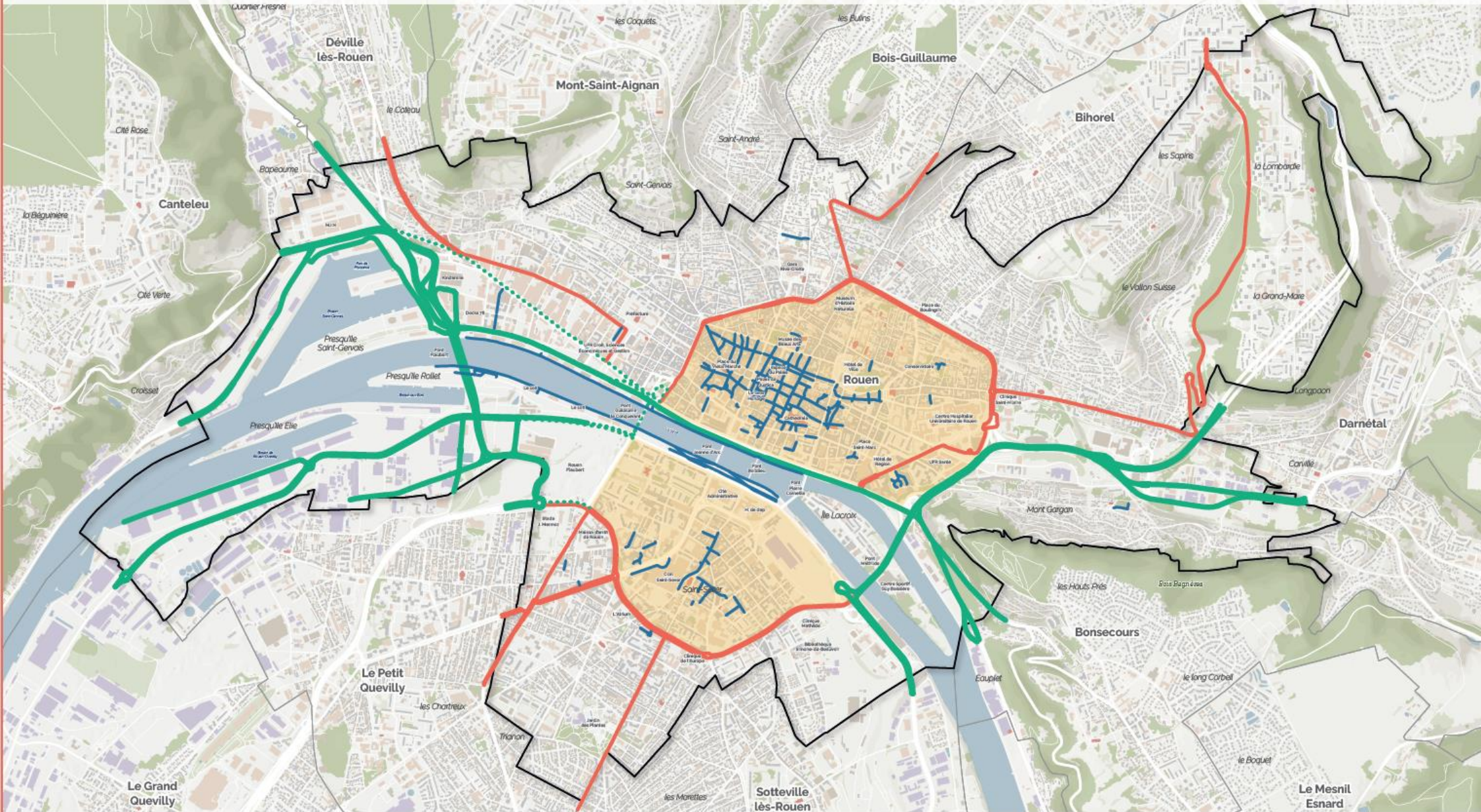


# CHARTRE METROPOLITAINE POUR UNE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE

Ville de Rouen - Réglementation de livraison à partir de 2028



Proposition



  SAUF DESERTE LOCALE	 <b>Limites communales</b> Circulation interdite > 3,5 t sauf desserte locale	 Transit > 7,5 t autorisé  (tablier du pont Flaubert fermé)	 Transit < 7,5 t autorisé	 <b>Intra-boulevards</b>  Circulation interdite > 3,5 t	 <b>Plateau piétonnier</b>  Livraison autorisée de 6h à 11h	 Livraisons en vélo cargo autorisées partout, y compris sur voies piétonnes, au-delà du créneau 6 - 11h	 0 250 500 m	 Métropole Rouen Normandie - EPMD - LTM - BV - 2025.009
--	--	--	---	--	--	---	--	---



# Évolutions du projet de nouvelle réglementation

**Objectif du projet d'évolution de réglementation : interdiction de circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes**



**Périmètre resserré sur l'intra-boulevards** (et non sur toute la commune comme annoncé en juin 2024)



**Suppression du palier intermédiaire**, déclaré inutile par les professionnels



**Calendrier de mise en œuvre** : application au 1<sup>er</sup> janvier 2028 au lieu de mi-2026

**D'ici là, en 2025 :**

- **concertation** avec les acteurs dans le cadre de la charte
- **étude de faisabilité** des solutions identifiées ensemble
- **accompagnement** des acteurs par la Métropole

# Pistes de solutions à approfondir

Pour faciliter la mise en œuvre d'une évolution de la réglementation de livraison de marchandises, plusieurs sujets mériteraient d'être étudiés :



**Solutions alternatives** : étude d'opportunité pour la création d'un centre de mutualisation des flux, développement du report modal sur le fleuve et de la cyclo-logistique, etc.



**Aide des collectivités** à définir



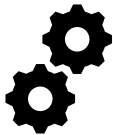
**Étude au cas par cas** des filières à fortes contraintes à réaliser

# Atelier participatif

## Temps 1 : Identification des clés de réussites et des freins à la mise en œuvre d'une nouvelle réglementation de livraison (40 minutes)



- Mieux comprendre les pratiques de livraison et les contraintes des professionnels
- Identifier les solutions qui permettraient de faire évoluer la réglementation



Répartition des participants en 4 sous-groupes pour identifier les clés de réussite et les freins à la mise en œuvre du projet d'évolution de la réglementation de livraison de marchandises dans la ville de Rouen

Restitution des éléments saillants en plénière par les animateurs

# Atelier participatif

## Temps 2 : Identification des sujets à creuser dans le cadre d'un scénario d'évolution de la réglementation de livraison de marchandises (20 minutes)



- Préciser les sujets qui restent à approfondir
- Esquisser un scénario d'évolution de la réglementation de livraison de marchandises à Rouen



En plénière, à partir de la restitution des principaux freins et clés de réussite, les participants sont invités à lister les sujets qu'ils aimeraient voir étudier afin de définir un scénario d'évolution de la livraison de marchandises dans le centre-ville de Rouen.

Idéalement, cet atelier permettra d'esquisser un cahier des charges à destination d'un bureau d'études



# Conclusion



## Bonne journée !

